

LA POSTE VOIT PLUS GRAND POUR L'ILOT MAIS PLUS PETIT POUR LES CHIFFRES...

Le 23 août avait lieu une plénière dans le cadre de la future organisation vous concernant.

Plénière organisée par la DRHO 78 et le responsable PSST en raison de l'absence totale de chef de projet : Directeur d'Etablissement remercié, Responsable Production absent, Responsable Organisation toujours pas remplacé, RRH en congé ou au tri de Gargenville...

Une situation atypique qui, de plus en plus inquiète la CFDT, notamment en pleine réorganisation.

Lors de cette plénière, la CFDT a en outre pointé du doigt les manques et incohérences du projet.

Tout d'abord les chiffres :

Selon les derniers documents transmis, le chiffre retenu du Trafic Arrivée de la dernière réorganisation est de 37106... Chiffre que conteste la CFDT puisque vérification faite, le dossier du Comité Technique de clôture (mars 2016) donc celui de la dernière réorganisation indiquait 36527.

Une productivité supplémentaire venue de nulle part !

Concernant les Imprimés Publicitaires (IP) suite au transfert de zones de distribution de Médiapost (site d'Ecquevilly); ce n'est pas mieux! Là encore, la CFDT conteste les données de La Poste puisqu' elles ne correspondent pas à celles de Médiapost. Avec évidemment un nombre inférieur de boites à lettres côté La Poste...et donc un temps réduit de distribution.

Toujours pas la moindre explication reçue sur ce point ! Malgré plusieurs demandes répétées...

Ensuite, l'accord social local relatif aux conditions et aux modalités d'accompagnement de la mise en œuvre de la réorganisation... Pour faire simple : le volet indemnitaire du projet.

La version présentée lors de cette plénière ne correspond pas à la version reçue au mois de mai 2018... avec encore une fois, des indemnités revues à la baisse. La CFDT a immédiatement réagit et demandé que la version la plus avantageuse serve de base de négociation.

Hors de question de niveler par et vers le bas!

La CFDT a également demandé que lui soit présenté la synthèse de l'étude d'impact (CHS-CT), le bilan emploi et les souhaits des agents...

A ce jour, aucun de ces documents ne lui a été présentés.

Pour autant, un CHS-CT d'avis s'est tenu... Comment cela est-ce possible alors que les chiffres sont faux et que les documents soit disant obligatoires n'ont pas été donnés ?

La Poste cherche visiblement à passer cette réorganisation en force!





Enfin, cette cocasse plénière s'est terminée par la visite du local déporté D'Hardricourt qui va désormais devenir un îlot avec la location d'un espace supplémentaire pour la partie restauration.

La CFDT a bien fait d'insister pour visiter ce local supplémentaire.

En effet, le bocal présenté (jugé spacieux par la Cgc !) est beaucoup, beaucoup trop petit pour y intégrer des vestiaires séparés (homme/femme), les commodités de restauration (réfrigérateur, tables à manger, chaises, microondes, évier, meubles de rangement...) une table de travail, une armoire asséchante ainsi que le bureau du futur ROP.

Cependant, grâce à un travail collectif et à la présence d'un de vos collègues sur place, la CFDT a pu obtenir des éléments lui permettant de mieux comprendre la façon de travailler de l'îlot.

Lors de cette visite, la CFDT a donc immédiatement interpellé les représentants de La Poste pour savoir s'il était possible de louer un autre local (nettement plus grand) dans la zone.

Puis un échange avec le propriétaire des lieux nous a permis d'obtenir des informations sur les locaux disponibles et les tarifs demandés.

La CFDT a donc mis la direction au pied du mur, l'obligeant ainsi à louer un local plus grand pour plus de confort. Ecoutant les arguments de la CFDT, la DSCC a convenu rapidement que la petitesse de la pièce dédiée à l'îlot n'était pas en adéquation avec les activités des facteurs travaillant dans et en îlot. Celle-ci s'est donc empressée de prendre contact avec le propriétaire des lieux afin de résoudre cette situation bien compromettante car la coupure méridienne est autant un temps de repos que de repas !

Pour la moitié du loyer en plus, le double de surface !

RIII ETIN

Cfdt: D	'ADHESION A	LA CFDT SF3C	
SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE		Entreprise : Établissement :	
Nom :		Code APE/NAF :	
		Téléphone (professionnel) :	
POUR VOUS CONTACTE Adresse personnelle :	IR	Fax (professionnel) :	
Code postal :	Ville :	☐ Employé / Ouvrier ☐ Technicien / Agent de maîtrise ☐ Cadre	Grade / Groupe Fonction Cadre Non cadre
Email (personnel):		Métier :	

